



CONSIGNES

**Lors de vos sorties et pour le plaisir et la sécurité de tous,
respectez les consignes suivantes :**

MATERIEL :

- Licence
- Chaussures de randonnée obligatoires
- Eau en quantité suffisante
- Casquette ou chapeau, lunettes de soleil, vêtement de pluie, etc....
- Barres énergétiques, fruits secs, etc...

COMPORTEMENT :

- Se conformer aux indications des animateurs.
- Les heures de retour des promenades et des randonnées ne peuvent être fixées à l'avance (imprévu, allure du groupe...). Tout participant est tenu de prendre ses dispositions en conséquence, l'animateur ne modifiera pas son parcours pour un adhérent qui aurait une contrainte horaire.
- Rester dans l'itinéraire prescrit.
- En cas d'arrêt personnel, prévenir l'animateur et laisser son sac sur le bord du chemin.
- Respecter la nature, faune et flore.
- Il est formellement interdit de fumer.

METEO

En cas d'alerte météo, les sorties seront annulées.

LIEU DE DEPART :

Siège de Visa 2000, 30 rue des Acacias

PRESENTATION DE LA LICENCE FFRS OBLIGATOIRE AVANT LE DEPART

Il est rappelé que les animateurs disposent de toute latitude et de toute autorité pour s'assurer que le respect de ces règles élémentaires est assuré et, le cas échéant, de refuser la participation à une randonnée d'une personne contrevenant lesdites consignes.